



JUSTIFICATIF A PRODUIRE AUX SERVICES FISCAUX **OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS**

DESIGNATION		DU PAYEUR	DU BENEFICIAIRE	
Nom ou raison sociale		BOURSE DIRECT	MR THOMAS Thibault	
Prénoms				
Complément d'adresse				
N°, nature ou nom de la voie		374 rue Saint-Honoré	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIG	
Commune		PARIS	34410 SERIGNAN	
Code Postal		75001		
N° SIRET au 31-12-2020		40879060800124	Code Bénéficiaire	B
N° SIRET au 31-12-2019			Les renvois 2AB, 2CA, 2CK, 2DH, 2EE, 2UU et 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n° 2042 ou 2042C	
INFORMATIONS GENERALES			COMPLEMENTS D'IDENTIFICATION	
Période de référence			Date de naissance ou n° SIRET	06/02/1958
Guichet		32SND	Commune naissance (libellé)	ISSY LES MOULINEAUX
Références du compte ou numéro de contrat		171530000 50800083396955		
Crédit d'impôt (hors PEA et/ou PEA-PME)	2AB		Département (code)	92
Autres crédits d'impôt restituables	2CK		Nom d'usage	THOMAS THIBAUT
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé	2CK		Ass.-vie - Produits bénéficiant de l'abattement et soumis à PFL	2DH
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA et/ou PEA-PME (1)	8VL		Ass.-vie - Produits des versements effectués à/c du 27/09/17 avec abattement	2UU
Frais et charge	2CA		Autres produits soumis à prélèvement libératoire	2EE
PLUS VALUES DE CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES (INFORMATIONS FACULTATIVES)				
Montant après application éventuelle des abattements			Abattement pour durée de détention de droit commun	

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se reportant aux produits imposables auxquels il s'attache.

Cessions de valeurs mobilières		Plan d'épargne en Actions	PEA	PEA-PME
Montant total des cessions de valeurs mobilières		Références du plan	83 396 955	
Soules reçues lors d'opérations d'échange ou d'apport de titres		Date d'ouverture	27/10/2021	
Prélèvement Forfaitaire Unique (Flat Tax): option par défaut				
Montant de la +/- value à déclarer		Date du 1er retrait ou du 1er rachat du contrat de capitalisation		
Plus ou moins value par tranche d'éligibilité à l'abattement				
Montant brut sans abattement(2)		Retraits autorisés sur PEA de moins de 5 ans		
Montant brut éligible à 50% d'abattement(2)				
Montant brut éligible à 65% d'abattement(2)		Gain imposable à 12,8%		
Montant brut Moins-value		Clôture de votre PEA avant 5 ans		
		Produits des ORA non cotées		
Marchés à terme, d'options négociables et bons d'option		En cas de clôture avant 5 ans ou après 5 ans pour les PEA en perte		
Opérations réalisées en France ou à l'étranger		Val liquidative du plan		
Profits		Montant cumulé des versements depuis l'ouverture du plan		
Pertes				
Sociétés de capital-risques (régime spécial)		Si perte		
Distributions taxables	3VL	Pour information		
Distributions exonérée		Montant des frais venant en déduction		
Créances, dépôts, cautionnements et comptes courants		Montant net payé		0
Option pour prélèvement non exercée	Produits ou gains 2TR	Revenus soumis à acompte		
	Pertes	Base du prélèvement		
Hors champ de l'option pour le prélèvement	Produits ou gains 2TR	Montant du prélèvement		
	Pertes	Contribution sociale		0
Montants à reporter sur votre déclaration de revenus		Revenus des valeurs et capitaux mobiliers		
Produits soumis à prélèvement libératoire			2EE	
Revenus ouvrant droit à abattement (ne le déduisez pas)	Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%		2DC	
	Intérêts de comptes bloqués d'associés		2TR	
	Revenus imposables des actions et parts non cotées détenus dans un PEA		2FU	
	Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée au moins égale à huit ans		2CH	
Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement	Revenus de valeurs mobilières et distributions (crédit d'impôt inclus)		2TS	
	Autre revenus (crédit d'impôt inclus)		2TR	
	Jetons de présence		2TS	
Montant total des crédits d'impôts (n'oubliez pas de compléter les autres lignes)			2AB	
Produits susceptibles d'ouvrir droit à CSG déductible en cas d'option pour le barème progressif			2BH	

(2) Les montants sont communiqués à titre informatif en fonction des éléments à notre disposition lors de l'arrêté fiscal